

COMPTE–RENDU DU CONSEIL D’ECOLE N° 1

Lundi 10 novembre 2025

Présents :

Enseignants : Mme Fougeanet (classe de PS-MS), Mme Legleye (classe de MS-GS), Mme Neuville (classe de CP), M. Clare (classe de CE1 et Direction), Mme Capelli (classe de CE2), Mme Barbereau (classe de CM1), Mme Bergaud (Complément de Service classe de CE1), Mme Paoli (classe de CE2-CM2), Mme Peschel (classe de CM2), Mme Da Costa (Classe ULIS)

Parents d’élèves Titulaires : Mme Bouysse Marion, Mme Laulagnet Alisson, Mme Meilhac Sandrine, Mme Mons Mélanie, Mme Priem Sarah, M. Blanc Mathieu, M. Broussolle Matthieu,

Parents d’élèves Suppléants : M. Rispal Thibaut

Représentants de la municipalité : Mme Crouzette Simone

DDEN : Mme Tournadre Maryse

Excusés : Mme Cerda, Inspectrice de l’Education Nationale Circonscription de Tulle-Vézère

Parents d’élèves Titulaires excusés : Mme Rougé Virginie, M. Miel Xavier

Enseignant : Mme Gwenaëlle Marais (Titulaire remplaçant)

La séance est ouverte à 18h00.

Ordre du jour :

- Résultats de l’élection des représentants des parents d’élèves pour l’année scolaire 2025 – 2026 et présentation des parents élus (titulaires et suppléants).
- Lecture et approbation du compte-rendu du conseil d’école du 24 juin 2025.
- Lecture et validation du règlement intérieur de l’école pour l’année scolaire 2025 – 2026.
- Effectifs et répartition pédagogique pour l’année scolaire 2025 – 2026 et prévisions pour la rentrée 2026.
- Sécurité des locaux, compte-rendu de l’alerte incendie du 19/09/2025 et mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) : exercice d’évacuation des locaux « attentat intrusion » du 26/09/25 et exercice de confinement « risque majeur » du 03/10/25.
- Projets de classe (rencontres sportives USEP, spectacles au Théâtre, projets en lien avec la médiathèque, Ma classe au Cinéma ...) pour l’année scolaire 2025 – 2026.
- Bilan financier de l’association USEP de l’école primaire de Seilhac (achat des licences USEP) et information sur la reconduction d’une cotisation annuelle de 10 € par élève demandée aux parents pour l’année scolaire 2025 – 2026.
- Questions émanant des représentants des parents d’élèves.

1) Résultats de l'élection des représentants des parents d'élèves pour l'année 2024-2025 et présentation des parents élus.

Comme pour l'année scolaire 2024 – 2025, le vote n'a eu lieu cette année que par correspondance à l'aide du matériel mis à disposition dans le cahier de liaison. **232 électeurs inscrits sur les listes : 169 parents d'élèves ont voté (149 suffrages exprimés). Soit un taux de participation de 64,22%.**

Les élus sont présentés :

Parents d'élèves titulaires : Mme Bouysse Marion, Mme Laulagnet Alisson, Mme Meilhac Sandrine, Mme Mons Mélanie, Mme Priem Sarah, Mme Rougé Virginie, M. Blanc Mathieu, M. Broussolle Matthieu, M. Miel Xavier

Parents d'élèves suppléants : M. Rispal Thibaut

2) Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil d'Ecole du 24 juin 2025

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité des membres de droit.

3) Lecture et reconduction pour 2025 - 2026 du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur ne fait l'objet d'aucune modification par rapport à l'année scolaire 2024 – 2025.

Il est mis au vote. Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2025 – 2026 est approuvé à l'unanimité des membres de droit.

Il sera à nouveau communiqué à l'ensemble des parents par mail dans les prochains jours.

4) Effectifs et répartition pédagogique pour l'année scolaire 2025 - 2026

Effectifs pour l'année scolaire 2025 – 2026 : 155 élèves

A ce jour 155 élèves sont inscrits à l'école contre 170 à la rentrée de septembre 2024.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total élèves par Cycle
Maternelle Cycle 1		10	7								40
		8	15								
Elémentaire Cycle 2					19						60
						19				1	
							19			2	
Elémentaire Cycle 3								18			55
									5	5	
									17		

En janvier 2026, des élèves de TPS feront leur rentrée dans la classe de Mme Fougeanet en application de la règle appliquée par la mairie de Seilhac depuis l'année scolaire 2021 - 2022.

A savoir accepter les demandes des familles de Seilhac quant à la scolarisation de leur enfant à la date anniversaire de ses 3 ans, c'est-à-dire pour l'année scolaire 2025 – 2026, les enfants nés entre janvier et juillet 2023. Pour ces enfants, l'entrée à l'école se fera dès la reprise des cours le lundi 5 janvier 2026. Les familles

seront reçues au cours du mois de novembre pour finaliser l'inscription à l'école. Mme Fougeanet réunira les parents des nouveaux élèves au début du mois de décembre 2025.

Concernant les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026, la prévision d'inscriptions d'élèves de Petite Section est de 9 élèves pour l'année scolaire 2026 – 2027 (Source : table annuelle des actes de naissance de la commune de Seilhac du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023).

La prévision d'effectif est portée par ajustement à 12 élèves en prenant en compte les élèves de TPS qui feront leur entrée à l'école en janvier 2026 ainsi que les enfants nouvellement arrivés sur la commune de Seilhac.

Effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre 2026 : 145 élèves

L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2026 serait de 145 élèves contre 155 à la rentrée de septembre 2025 et 170 à la rentrée de septembre 2024.

En juin 2025, ce sont 22 élèves de CM2 qui quitteront l'école primaire et 9 à 12 élèves de Petite Section qui feront leur rentrée en Petite Section.

La prévision tient compte de l'effectif de la classe ULIS qui resterait à 13 élèves pour la rentrée 2026.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total élèves par Cycle
Maternelle Cycle 1		12	10								37
				15							
Elémentaire Cycle 2					15					3	56
						19					
							19				
Elémentaire Cycle 3								19		10	52
									23		

5) Sécurité des locaux, compte-rendu de l'alerte incendie et mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).

L'alerte incendie qui a eu lieu le 19 septembre 2025 s'est bien déroulée.

Un exercice d'évacuation dans le cadre du **PPMS (Risque Attentat – Intrusion)** a été mené le 26 septembre 2025. L'ensemble des élèves s'est réfugié dans le parc en arrière du bâtiment du centre aéré. L'évacuation s'est bien déroulée.

Un exercice de confinement dans le cadre du **PPMS (Risque naturel ou technologique)** a été réalisé le 3 octobre 2025. Le confinement a été fait au sein des classes de MS et de CE2 au rez-de-chaussée de l'établissement.

Monsieur Clare interpelle une nouvelle fois la Mairie de Seilhac concernant des équipements qui faciliteraient grandement le fonctionnement de l'établissement.

D'une part l'équipement des deux portes d'entrée de l'école avec des portiers électroniques avec ouverture par visiophone. Les allers et venues au sein de l'école des VSL et des divers services de soin ne permettent plus une gestion optimale de la fermeture des portes de l'école.

D'autre part, l'acquisition d'un système d'alerte permettant la diffusion rapide et fiable d'une alerte pour les divers exercices PPMS. Des systèmes utilisant le Wi-Fi sont actuellement commercialisés.

Mme Crouzette dit qu'elle a conscience de la réitération de ces demandes de la part de l'école et que la Mairie y réfléchit sérieusement.

6) Projets de classe (rencontres sportives, théâtre, cinéma et projets de classe pour l'année scolaire 2024-2025).

Médiathèque de Seilhac

Périodes 1 à 5 :

- Lecture offerte et prêt d'un livre pour chaque élève une fois par période pour l'ensemble des élèves de l'école (de la maternelle au CM2).
- **En mars 2026** : « **Fête du Court métrage** » : pour tous les niveaux de classe avec une projection par cycle.
- **Mai 2026** : vote pour « **Le Prix des Incorruptibles 2026** » auquel participent les classes de cycle 2 (CP, CE1, CE2, classe ULIS) et de cycle 3 (CM1 et CM2). Pour rappel, tout au long de l'année les classes ont lu des albums et des livres de littérature de jeunesse sélectionnés par les Incorruptibles pour l'année scolaire 2025-2026.
- Pour les maternelles : vote pour « **Le prix de l'album jeunesse 2026** ».

Théâtre L'Empreinte de Tulle

Comme chaque année, la communauté d'agglomération de Tulle offre un spectacle à chacune des classes (entrée et transport).

Classes de Maternelle

- **Vendredi 6 février 2026 à 10h00** : spectacle « **Le murmure des songes** » au théâtre de Tulle.

Classes du CP au CE2 :

- **Vendredi 9 janvier 2026 à 14h00** : spectacle « **La danse des tarantules** » au Théâtre de Tulle.

Classes de CM1, CM1-CM2 et CM2 :

- **Vendredi 3 avril 2026 à 14h00** : spectacle « **Le petit Chaperon rouge** » au théâtre de Tulle.

Cinéma VEO de Tulle : « Ma classe au Cinéma ! »

Classes de cycle PS-MS et MS-GS :

- **Jeudi 11 décembre 2025** (matin) film « **La petite fanfare de Noël** »

Classes de CP, CE1 et CE2 :

- **Jeudi 11 décembre 2025** (matin) film « **Le secret des Mésanges** »

Classes de CM1, CM1 - CM2 et CM2 :

- **Jeudi 11 décembre 2025** (matin) film « **Marcel et Monsieur Pagnol** »

Monsieur Clare remercie à cette occasion l'APE de l'école de Seilhac qui participera pour moitié au coût de cette sortie (transport et entrées).

Séances de natation

Après une interruption d'une année du fait des travaux engagés au Centre Aquarécréatif de Tulle, les séances de natation scolaire reprennent pour l'année scolaire 2025 – 2026 selon les mêmes modalités d'apprentissage que lors de l'année scolaire 2023-2024.

Pour rappel, depuis la **rentrée de septembre 2022** l'organisation concernant la fréquentation du centre aquarécréatif de Tulle par les classes a été profondément modifiée. Afin de mettre en œuvre la nouvelle circulaire du 22 mars 2022 concernant l'apprentissage de la natation en milieu scolaire (dans le cadre du plan aisance aquatique pour les moins de 7 ans) les modules des séances sont désormais organisés à raison d'**une séance par jour (4 séances / semaine) pendant 2 semaines** (dit "apprentissage massé" soient 8 séances au total) et ceci pour tous les niveaux de classes, de la GS au CM2. Les créneaux associent 2 classes en simultané pour une durée de 35 à 40 min dans l'eau.

Du 6 octobre au 17 octobre 2025 (matin) pour la classe de CM2

Du 6 octobre au 17 octobre 2025 (après-midi) pour les classes de CE1 et CM1

Du 18 novembre au 1^{er} décembre 2025 (après-midi) pour les classes de CP et de CM1- CM2 (avec les élèves ULIS en inclusion)

Du 22 mai au 5 juin 2026 (matin) pour les élèves de Grande-Section de la classe de MS-GS et la classe de CE2

Rencontres sportives USEP

Périodes 1 et 2 :

- **ANNULATION : Fête du Sport à Tulle : jeudi 4 septembre 2025 (journée)** pour les élèves de CM1 et CM2 annulée en raison des conditions météorologiques qui n'ont pas permis son maintien. Pas de report.
- **Projet vélo Cycle 2 du 22 septembre au 17 octobre 2025** pour les élèves de CP et CE1.
- **Randonnée à Vigeois le jeudi 2 octobre 2025 pour les élèves des classes de MS-GS, CP, CE1 et CE2.**
- **Cross USEP de secteur au lac de Seilhac : jeudi 13 novembre 2025 (matin)** pour les élèves de CE2, CM1 et CM2

Période 3 :

- **Activités gymniques** pour les élèves de PS-MS et MS-GS à Lagraulière le **mardi 13 janvier 2026** (après-midi).
- **Escrime à l'école en janvier / février** pour les élèves de CE2

Période 4 :

- **Jeux d'opposition** pour les élèves de PS-MS et MS-GS à Seilhac le **mardi 17 mars 2025** (après-midi).
- **Danses traditionnelles : « Bal » à Tulle courant mars 2026** pour les élèves des classes de Maternelle, CP, CE1, CE2 et CM2.
- **Jeux collectifs / Orientation** au Lac de Seilhac le **jeudi 2 avril 2026** (journée) : CP, CE1 et CE2
- **Initiation au rugby** pour les élèves de CM1 et CM2 en **avril 2026**.

Période 5 :

- **Orientation à Sédières en mai 2026** pour les élèves de CM2.
- **Rencontre multi-activités** pour les élèves de PS-MS, MS-GS à Saint-Jal le **mardi 10 juin 2026** (matin + pique-nique).
- **Initiation à la pétanque** pour les élèves de CM1 et CM2 en **mai / juin 2026** avec participation à une rencontre départementale (date et lieu de la rencontre non-définies à ce jour).
- **Rencontre athlétisme** au stade de Saint-Clément pour les élèves de CE2 et CM1 le **jeudi 4 juin 2026** (journée).
- **Rencontre athlétisme** au stade de Saint-Clément pour les élèves de CP, CE1 et CE2 le **mardi 9 juin 2026** (journée).
- **Rencontre athlétisme** au collège de Seilhac dans le cadre de la liaison CM2 – 6^{ème} (date à déterminer)

« Petits Champions de la Lecture »

Les élèves des classes de CM1 et CM1 - CM2 participeront à l'action « Petit Champion de la Lecture » dans le cadre de la semaine de la Lecture. Tout au long du premier semestre, les élèves s'entraînent à la lecture à voix haute à partir de divers passages des livres étudiés en classe.

Le projet sera finalisé par une lecture en public avec un jury le **vendredi 23 janvier 2026**. Cet événement sera inscrit à l'agenda de la Médiathèque de Seilhac.

Le directeur profite de l'occasion offerte par ce premier conseil d'école pour remercier la mairie qui participe aux sorties culturelles et sportives en finançant une partie des transports tout au long de l'année scolaire.

Monsieur Clare remercie à nouveau l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Seilhac pour leur participation financière aux sorties cinéma du mois de décembre 2025.

Projet « Semaine du Goût »

Dans le cadre de la Semaine du Goût et de l'Education à la santé, les élèves de la classe de CE2 ont bénéficié au cours de la matinée du **lundi 13 octobre 2025** de l'intervention en classe d'une productrice de pommes qui a sensibilisé les élèves à son métier, aux enjeux de production en Limousin et qui a animé des ateliers culinaires en faisant réaliser aux élèves des desserts mettant en valeur la pomme.

« Animation Tulle Agglo sur le tri des déchets »

La classe de CE2 a bénéficié d'une intervention intitulée « De la matière première à l'objet recyclé » le **mardi 30 septembre 2025**.

Les classes de Maternelle ont bénéficié d'une animation en classe portant sur le tri des déchets le **jeudi 9 octobre 2025**.

Les classes de CP et de CE1 se verront proposer une animation en classe portant sur le tri des déchets le **jeudi 8 janvier 2026**.

Projet « EcoPousse »

Ce projet a été proposé à l'école via la Mairie de Seilhac. Il s'agit d'un programme complet de sensibilisation à la transition écologique. Il vise à donner aux élèves les clés pour comprendre les enjeux environnementaux, et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie.

Ces animations contribuent à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition énergétique, dans leur établissement et leur foyer.

Trois ateliers de sensibilisation seront proposés aux élèves de CM2 (avec les élèves de CM2 de la classe de CM1-CM2) : En décembre 2025 « A la découverte des énergies et des écogestes », en janvier 2026 « Les appareils électriques » et en mars 2026 « La biodiversité et la pollution ».

7) Bilan financier de l'association USEP

M. Clare, président de l'association USEP de l'école primaire de Seilhac dresse un rapide bilan financier en ce début d'année scolaire 2025-2026.

L'achat des licences USEP pour l'ensemble des élèves a coûté 864,92€. Monsieur Clare explique que comme chaque année, les licences sportives sont entièrement financées par l'Association USEP de l'école de Seilhac. Cette année, la vente des billets de tombola devrait rapporter environ 250 €. L'association va donc engager plus de 600 € de ses fonds afin de permettre aux élèves de participer à l'ensemble des activités sportives proposées par l'USEP. Sans l'achat des licences, l'école ne pourrait participer à toutes ces rencontres.

Monsieur Clare rappelle que les seules entrées financières de l'association USEP de l'école sont la tombola de début d'année pour laquelle l'école conserve 25 %, et la vente des photos en fin d'année scolaire pour laquelle l'école garde une partie du montant des ventes.

Un nouveau prestataire interviendra pour réaliser les photos scolaires au retour des vacances de printemps le lundi 20 avril 2026.

En raison des coûts sans cesse croissants du transport, des entrées et ateliers pédagogiques réalisés lors des sorties, l'école est dans l'obligation de reconduire la participation annuelle des familles de 10 € afin de maintenir ces sorties et activités traditionnellement prévues chaque année.

Le renouvellement de cette participation avait été évoqué à l'occasion du dernier conseil d'école de l'année 2024 – 2025. La décision de sa mise en œuvre a été reportée à la deuxième période de l'année scolaire afin de ne pas trop solliciter financièrement les parents en ce début d'année scolaire.

Sans cette participation des parents, l'école se verrait malheureusement dans l'obligation de renoncer à de nombreuses sorties.

Une information à ce sujet a été transmise aux parents par mail au cours du mois d'octobre 2025.

10) Questions émanant des représentants des Parents d'Elèves.

Question 1 : Y a-t-il un voyage scolaire prévu cette année ?

Le directeur répond que rien n'est envisagé cette année. Il rappelle qu'il s'agit d'une démarche volontaire des enseignants qui à ce jour pour des raisons familiales et personnelles ne souhaitent pas s'engager dans ce type de projet.

Sont privilégiés les projets annuels et les sorties de fin d'année scolaire à la journée qui cadrent mieux avec les projets menés au sein de chacune des classes tout au long de l'année scolaire.

Question 2 : Les élus font part de remarques des parents d'élèves de l'école concernant le fonctionnement du service de garderie et de l'Accueil de Loisir de la commune.

Les parents regrettent le manque de proximité et de dialogue de la part des personnels qui œuvrent à l'encadrement de ces deux temps d'accueil des enfants de l'école.

Ils saluent le recrutement d'une responsable des services de la petite enfance de la mairie de Seilhac afin de redonner une dynamique. Mais ils regrettent que la plupart des parents n'aient pas pu encore rencontrer cette

personne. Ils soulèvent la nécessaire mise en œuvre d'une réunion générale avec les parents ainsi que la mise en place d'un délégué des parents qui faciliterait le dialogue avec ce service communal, essentiel à la vie du village.

Mme Crouzette prend note de ces remarques et répond que selon elle des améliorations sont déjà à l'œuvre depuis la rentrée de septembre et qu'il faut maintenant les inscrire dans la durée. Elle a toute confiance en la responsable nouvellement nommée pour mener à bien cette mission.

Question 3 : Les élus demandent que soient précisées les modalités de mise en œuvre du protocole Phare au sein de l'école ayant eu connaissance que le protocole allait être prochainement réactivé. Ils réclament une information complémentaire à destination des parents sur les étapes constitutives de la « méthode de préoccupation partagée » sur laquelle est basé le protocole.

Monsieur Clare reprécise le cadrage institutionnel du protocole Phare. Il explique que ce protocole ne sert pas à établir et sanctionner des responsables mais qu'il permet de mettre les élèves d'une classe en recherche active de solutions afin que leur camarade aille mieux.

Ce protocole dit « de préoccupation partagée » est également basé sur le nécessaire dialogue entre les parents et leur enfant.

Lorsque le directeur sollicite la Direction Académique, le protocole est mis en œuvre par Mme Viguer, conseillère pédagogique en charge de la mission « harcèlement » auprès de Mme l'Inspectrice. Elle reçoit à la fois l'élève qui est en position d'harcelé, des élèves qui seraient « harceleurs » ainsi que des élèves relais qui ont un point de vue extérieur à la situation et qui vont servir de point d'appui à la mise en œuvre d'une solution collective.

Le conseil se termine à 20h00.

Compte-rendu rédigé par Monsieur Clare, directeur de l'école primaire de Seilhac.

Signatures

Le représentant des parents d'élèves

Mme Marion Bouysse



Le Directeur

M. Fabien Clare

ÉCOLE PRIMAIRE DE SEILHAC
AVENUE JEAN VINATIER
19700-SEILHAC
TEL: 05 55 27 06 20

Le Directeur

